

L'ÉCHO DES LANCIERS

Bulletin d'Informations de la mairie de Franchesse

Le mot du maire

J'ai le plaisir, au terme de cette année, de vous présenter notre 2^{ème} bulletin municipal, je crois savoir que vous appréciez ces informations.

Au cours des derniers mois, nous avons essayé de développer un certain nombre de projets qui nous tenaient à coeur. Malheureusement, les choses vont beaucoup moins vite que l'on voudrait, il faut apprendre à être patient. Vous trouverez les détails dans les pages suivantes.

Je voudrais remercier ici les élus du Conseil Municipal et l'ensemble du personnel pour leur collaboration active, ainsi que les responsables des associations locales qui se dévouent pour l'animation de notre commune.

La municipalité organisera une petite cérémonie de voeux, dimanche 6 janvier prochain, à laquelle vous êtes dès maintenant très cordialement invités et tout particulièrement les nouveaux "lanciers". D'ici là, je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

G. VERNIS

décembre 2001

INFOS PRATIQUES

DECHETTERIE de Bourbon l'Archambault

Route de Couzon
Tél : 04.70.67.09.78

Horaires d'ouverture - du 1/11 au 31/3 :

L, M, M, V : 9h - 12h / 14h - 17h30
samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h30

- du 1/4 au 31/10:

L, M, M, V : 9h - 12h / 14h - 18h30
samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 19h
Fermeture jeudis, dimanches et jours fériés

DECHETTERIE de Lurcy - Lévis

Route du Veudre
Tel : 06.08.40.03.07

Horaires d'ouverture à partir du 2 janvier 2002 :

L, M, M, V, S : 9h00 - 12h / 14h00 - 18h00
Fermeture les jeudis, dimanches et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères à Franchesse :

A partir du 1^{er} janvier 2002, le ramassage en campagne aura lieu régulièrement tous les 15 jours et non plus les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis ou 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois.

Le mot des conseillers

Difficile de conjuguer vie familiale, professionnelle, associative et politique.

C'est peut-être la raison pour laquelle, il y a si peu de femmes désirant être élues. Pourtant, nous avons notre place car notre sensibilité est différente de celle des hommes.

Comment serait le monde si les femmes avaient autant de places que les hommes ?

Je n'ai pas de réponse, juste une idée, mais je pense que ça vaut le coup d'essayer d'atteindre la parité.

Isabelle DESURIER

En bref ... En bref ... En bref ...En bref ...

Délivrance d'un passeport(modifications)

La durée de validité normale du passeport est fixée à 10 ans et sa délivrance donne lieu à la perception d'un droit de timbre dont le montant est fixé à 400 F.

La durée de validité du passeport délivré à un mineur ou portant inscription d'un mineur de moins de 15 ans est de 5 ans.

Listes électorales

Vous pouvez vous faire inscrire jusqu'au **31 décembre 2001**. Munissez - vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité .

Ragondins

Si vous êtes dérangés par ces animaux , veuillez - vous faire connaître en mairie.

Il est utile de recenser tous les cas et d'envisager une solution adaptée (pas nécessairement l'empoisonnement).

Transports scolaires

Si vous avez des problèmes avec les transports scolaires (horaires , points de ramassage , retards...),n'hésitez pas à contacter Roger Micaud ou Isabelle Désurier (représentants la commune dans les syndicats des collèges de Bourbon l'Archambault et Lurcy-Lévis).

Bibliothèque

Vous, vos enfants, vos petits - enfants, aimez lire des romans, des B.D, des documentaires. Alors, n'hésitez plus à rendre visite à Robert Dard, responsable de la bibliothèque qui se trouve " Faubourg de la Madeleine".

Le prêt est gratuit.

La bibliothèque possède un fond propre de livres , les autres sont mis à disposition par la B.D.P(Bibliothèque Départementale de Prêt) et renouvelés tous les 4 mois environ. La bibliothèque est ouverte un mercredi sur deux, de 15 h à 17 h, à savoir pour cette fin d'année: les 12 et 26 décembre 2001.

Etude de zonage

Aucune observation de la part de la population n'a été formulée lors de l'enquête d'utilité publique. Après l'avis favorable du commissaire enquêteur , le Conseil Municipal a approuvé le projet.

Travaux

La main courante du stade a été repeinte par les jeunes de l'I.M Pro du Réray (Aubigny).

Coût : 480 F

Deux bornes d'incendie doivent être remplacées car elles ne sont plus fonctionnelles.

Coût : 15 000 F.

Le pont situé entre Avreuil et Pouzy - Mé-sangy est en mauvais état et doit être restauré.

Aménagement de la cuisine

Il a été décidé de réaménager la cuisine de la salle des fêtes. Une nouvelle disposition et de nouveaux éléments ont été mis en place : plonge , lave-vaisselle , fourneau , table inox , rangement...

Les Ch'tites Canailles

Le conseil s'est montré majoritairement favorable à ce projet de halte - garderie itinérante. Notre commune sera commune - étape à raison de deux fois par mois.

A suivre...

C.C.A.S

Fin décembre , les membres du C.C.A.S se rendront auprès des 93 personnes de la commune âgées de plus de 65 ans afin de leur remettre le colis de Noël mais ce ne sera pas le colis traditionnel...

La date du repas (habituellement à l'ascension) risque de changer , certaines personnes ne pouvant y assister (date souvent prise pour des rencontres familiales)

Octobre semblerait mieux convenir.

**O.P.A.H (Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat)**

Si vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou futur bailleur ,logé à titre gratuit , fermier ou usufruitier , cette opération peut , sous certaines conditions , vous apporter des aides financières pour réaliser des travaux d'amélioration dans votre logement(sanitaires, chauffage, travaux d'économie d'énergie, gros œuvre).

Si les études préliminaires ont été faites par PACT-ARIM ,la réalisation a été confiée à **Habitat et développement** que vous pouvez contacter :

par courrier:5,Bd St Exupéry-58000 Nevers

par téléphone :03-86-36-01-51 ou

N° vert : 0800 38 30 39

par fax : 03-86-36-83-34

en venant aux permanences (pas forcément à Franchesse) : elles ont lieu régulièrement en mairie(dates et horaires en mairie de Franchesse).

Attention, cette opération se termine en 2003.

Emploi

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département de l'Allier envoie régulièrement des offres d'emploi en mairie.

N'hésitez pas à venir les consulter .

Nord - Bocage est une association qui place des demandeurs d'emploi dans des entreprises (ouvrier d'usine ,manutention ,ménage et entretien...) et chez des particuliers (ménage ,jardinage , petit bricolage...)

ADEF+ place des gens sur des postes qualifiés et pour des durées plus longues en entreprise.

Nord-Bocage et ADEF+ interviennent sur les cantons de Lurcy-Lévis , Bourbon l'Archambault , Cérilly et Sancoins et s'occupent de toutes les formalités administratives.

Pour les contacter :

Téléphone : 04-70-67-85-59

Courrier : 1 ,Bd Gambetta -
03320 Lurcy - Lévis.

**Centre Social Rural
du secteur de Lurcy - Lévis**

La commune de Franchesse adhère à ce centre social et ,à ce titre , les habitants bénéficient de tous les services proposés .

Accompagnement scolaire : Connaître et comprendre l'enfant dans son milieu de vie. Recréer un lien entre la famille et l'école. Ecoute et aide à la parentalité.

Prêt de matériel de puériculture: Location mensuelle et pour une durée déterminée de 56 articles de puériculture

Portage de repas : Livraison de repas à domicile (sous conditions)

Mandataire simple ou conventionné MSA : Effectuer à votre place toutes les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante de vie.

Mercredis multi-activités : Proposition d'activités variées aux enfants de 6 à 17 ans ,tous les mercredis durant l'année scolaire.

Accueil périscolaire : assure l'encadrement des enfants inscrits à l'école maternelle et primaire de Lurcy-Lévis , avant et après l'école.

Vestiaire : Vente de vêtements d'occasion et de jouets à Noël.

Service photocopies : A4 et A3

Service lessive :Machine à laver séchante

Centre de loisirs : Accueil des enfants de 4 à 17 ans pendant les petites et les grandes vacances scolaires (½ journées , journées , camps...)

Pour tout renseignement :

téléphone : 04-70-67-91-35

fax: 04-70-67-91-91

adresse : 1,Bd gambetta
03320 Lurcy - Lévis

Ouvert les lundis, mardis et jeudis
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les mercredis et vendredis matins
de 9 h à 12 h.

Ordures ménagères

Le volume des déchets augmente toujours et cela devient un problème pour notre société.

Il y a quelques années ,le SIROM en collectait 900 t alors que le secteur comptait environ 6000 habitants.En 2000 , pour 4839 habitants, il en a été envoyé 1372 t au centre technique d'enfouissement de Chézy, et ce pour un peu plus de 384 000 F à la charge du SIROM .

Comme le coût de la tonne risque de doubler dans les années à venir (contraintes de stockage de plus en plus strictes donc coûteuses ,taxes diverses...) il devient essentiel d'accroître l'effort de tri en utilisant au mieux les conteneurs du point propre et les déchetteries qui sont à notre disposition.

Pour ceux qui pensent " Je paie une redevance pour les ordures , je ne vais pas, en plus ,trier et porter mes déchets !" qu'ils sachent que leur attitude est paradoxale car :

"MOINS ON TRIE , PLUS ON PAIE "

Conteneurs en campagne

Des conteneurs ont été mis en divers points de la campagne pour que ceux qui ne peuvent garder leurs ordures ménagères pendant 15 jours puissent s'en débarrasser .

Mais ce ne sont pas des annexes de la déchetterie ou du point propre. Les conteneurs qui sont actuellement près du garage communal en sont le triste exemple. Dès le vendredi (parfois le jeudi) ,ils offrent un piteux aspect de notre commune à ceux qui viennent au cimetière ou qui passent sur la route.

Ils vont prochainement être transférés en des lieux où ils semblent faire défaut : Rouère, Bouquetraud, Les Places, le Crottet ; mais ils ne sont pas réservés aux seuls habitants de ces lieux.

Lagune

Située juste sous le stade , la lagune d'épuration est entrée en service en 1989. Elle reçoit les eaux usées de tout le bourg. Ces eaux sont purifiées par décantation avant d'être rejetées dans la nature Les graisses sont retenues par un bac dégraisseur qui a déjà été nettoyé deux fois. Après dix ans de fonctionnement ,les bassins doivent également être vidangés (les analyses hebdomadaires et celles du B.D.Q.E montrent que l'épuration se fait un peu moins bien). Pour cela , il faut établir un plan d'épandage ,c'est à dire trouver des sols qui, après analyse, se révéleront aptes à recevoir les boues.Dans un certain dosage, ces boues sont un bon engrais. Le conseil a donc décidé de lancer les études nécessitées par la loi pour trouver ces terrains. Cette étude est subventionnée conjointement par le Conseil Général et l'agence de l'eau Loire - Bretagne.

Il arrive de temps en temps (et encore dernièrement)qu'une couche huileuse recouvre le premier bassin ; elle peut être causée soit par une fuite de fuel dans une installation, soit par des vidanges de voitures rejetées dans le tout-à-l'égout Cette couche huileuse nuit au bon fonctionnement de la lagune. **Les huiles de vidange doivent IMPERATIVEMENT être portées à la déchetterie.**

Passions mobiles

En juin ,le catalogue de "Passions mobiles" est arrivé dans les boîtes aux lettres .Il présentait les possibilités offertes par l'association Adéquat : 15 activités différentes sur la commune ou à proximité. Pour ceux qui l'auraient perdu ou pour les nouveaux arrivants ,il y en a quelques uns en mairie.

Dix habitants de la commune se sont déjà inscrits mais il manque des inscriptions pour que d'autres ateliers puissent fonctionner .Ainsi "le théâtre adulte "recherche 4 participants et l'atelier "arts plastiques" sur Coulevre-Cérilly-Franchesse, recherche 2 participants seulement. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à vous inscrire. C'est peut être un plus pour la qualité de vie dans notre village.

Histoire locale

Cette année , ils fêtent leurs 120 ans . Un bel âge ! Car c'est en 1881 qu'on trouve l'acte de naissance des dix platanes entourant le terre - plein qui forme la place de la mairie.

Le 20 février 1881 donc ,le conseil municipal se trouve réuni à l'heure de midi sous la présidence de M. LA COUTURE Louis - Ernest ,maire .Autour de lui ont pris place : Mrs Bardonnnet Louis, Léveillé Claude , Buffin Joseph , Foucaud Pierre , Sadde Balthazar , Muret Charles , Petitjean Pierre , Thévenin Jacques , Bouchon Jean et Nicolas Jean. Seul Allot Claude est absent.(1)

Le menu de la séance est copieux car on délibère sur la rétribution scolaire pour 1882 , les conséquences ,assez compliquées ,de la reconstruction du pont d'Avreuil (2) , le projet de construction du C.V.O n°2 de Franchesse à Couzon (actuel C.D 287) , le projet de construction du pont de Margeat , le devis complémentaire pour la construction d'une salle de classe à l'école de filles , le projet de construction du C.V.O n°1 de Franchesse à Saint-Menoux (3) , les derniers devis pour la finition du presbytère ; on donne un avis sur le pont du Veudre et la construction éventuelle d'un pont à Port - Barreau , la dispense du service militaire du sieur Beaupère Jean et on émet le vœu qu'un bureau de poste soit établi à Franchesse.

Vers la fin de cette séance , le maire expose aux conseillers qu'il avait été question autrefois de planter des arbres sur le foirail des moutons et autour du champ de foire des bêtes à cornes. D'après les mesures prises , il faudrait dix platanes plantés sur le foirail des moutons à dix mètres d'intervalle en ligne de chaque côté et à deux mètres de distance au moins des bordures des deux chemins allant , l'un à Coulevre , l'autre à Rouère et quatre tilleuls , un à chaque encoignure de la croix (4) suffiraient , soit quatorze arbres à planter. Comme il en avait été question , le maire propose à chaque conseiller de payer sa part de frais d'acquisition et de plantation de manière

que cet embellissement ne coûte rien à la commune.

D'après les calculs du maire , les frais se monteraient comme suit :

- acquisition de 10 platanes et 4 tilleuls : 17.50 F
- creusement de 14 trous de 1 m³ chacun et plantation : 10.50 F
- acquisition de 42 piquets tuteurs (3 par arbre) et épines pour garantir les jeunes arbres : 21 F

Le total se monte à 49 F soit 3.50 F par arbre et 4.10 F par conseiller.(5)

Il me paraît curieux que le prix de 42 piquets soit supérieur à celui de 14 arbres ,mais enfin !!Il faut surtout remarquer la présence d'un foirail des moutons et d'un plan de foire des bêtes à cornes ce qui laisse penser à la tenue de foires importantes à Franchesse: les modes de commercialisation des produits agricoles ont bien changé depuis ! Mais il faut aussi souligner , à une époque où le ministère de l' Environnement n'existait pas, la clairvoyance et le désintéressement des élus d'alors qui nous ont légué cette place remarquable dont nous profitons au début du XXI ème siècle : le nom de chacun méritait bien d'être cité en début de cet article .

Notons que le bâtiment de la mairie - école (à l'époque) avait été inauguré quatre ou cinq ans plus tôt , que la route de Coulevre se terminait et que l'année précédente , on avait décidé d'établir la rue des fossés. C'est donc toute une partie du bourg qui était en train de changer d'aspect.

- 1) Je ne me suis pas trompé : il n'y avait que 12 conseillers à l'époque , ils venaient d'être élus les 9 et 16 janvier précédents.
- 2) A sa construction , dès qu'on avait enlevé les étais , le pont d'Avreuil s'était écroulé !
- 3) Cette voie passe par Bardonnnière et les Daneriaux mais elle n'a jamais été terminée sur les autres communes qu'elle devait traverser.
- 4) Les 4 tilleuls ,en fort mauvais état et dangereux ont été supprimés lors de la réfection de la place, il y a une quinzaine d'années environ.
- 5) Ce qui fait environ 82 F de 2001.

André DESPRET

Les associations qui animent notre village

Le Club du 3ème âge

Composition du bureau :

Présidente : FONTENIL Gabrielle
Vice - Président : FAULCONNIER Roger
Trésorière : VERDIER Monique
Vice - Trésorier : RAY Jeanne
Secrétaire : GUILLET Marie
Vice - Secrétaire : BLONDEAU Paul

Activités du Club :

Janvier : galette des rois et repas du club
Février : assemblée générale et élection du bureau
Février - Mars : concours de belote amical avec St Plaisir
Avril : rifles
Juillet : barbecue
Août : sortie en forêt avec tous les clubs du secteur
Septembre (dernier dimanche) : rifles
Novembre (dernier samedi) : concours de belote
Décembre (avant Noël) : repas avec la bûche
Hiver (5 mois) : concours de belote amicaux avec les clubs de St Plaisir, Theneuille, Coulevre et Valigny.
Des voyages d'un ou trois jours

Pour tout renseignement, téléphoner à :
Mme Fontenil Gabrielle : 04 - 70 - 66 - 21 - 82

Le Comité des Fêtes

Composition du bureau :

Président : BOUCHON Eric
Vice - Président : PONS Olivier
Trésorier : MICAUD Sylvie
Vice - Trésorier : VALNON Guy
Secrétaire : DESURIER Isabelle
Vice - Secrétaire : VERNIS Gérard

Activités du Comité :

Janvier : Spectacle pour tous et galette des rois
Mars (1er samedi) : fête des brandons
Mai : brocante
Août (1er week-end) : fête patronale (bals, rifles, jeux)
Septembre : randonnée
Novembre : assemblée générale et élection du bureau
Décembre : dîner dansant

Pour tout renseignement, téléphoner à :
M. Bouchon Eric: 04 - 70 - 66 - 24 - 73

l' A . S Franchesse

Composition du bureau :

Président : RONDET Gérard
Vice - Président : SEMET Jean -Paul
Trésorier : BOUCHON Pascal
Vice - Trésorier : MICAUD Roger
Secrétaire : RONDET Raymond
Vice - Secrétaire : CHEMINOT Patrick

Activités de l'association :

Juillet (le 13) : concours de pétanque
Août : concours de pétanque
Novembre (le 10) : concours de belote
Pour tout renseignement, téléphoner à :
M. Rondet Gérard : 04 - 70 - 66 - 20 - 29

Les manifestations

Spectacle et galette des rois : le 5 janvier 2002
(Comité des Fêtes)
Les vœux du Maire : le 6 janvier 2002
Les Brandons (repas et bal) : le 2 mars 2002
(Comité des Fêtes)
Rifles en avril 2002
(Club du 3ème âge)
Brocante en mai 2002
(Comité des Fêtes)
Concours de pétanque : le 13 juillet 2002
(A.S Franchesse)
Fête patronale : les 3, 4 et 5 Août 2002
(Comité des Fêtes)
Concours de pétanque : le 3 août 2002
(A.S Franchesse)

Travaux à l'église

Durant tout l'été ,on a pu voir le chevet de l'église entouré d'échafaudages. La couverture de l'abside avait grand besoin d'être refaite : depuis plusieurs années , des taches d'humidité s'étaient étalées sur la voûte et de fâcheuses fissures y apparaissaient .Ce chantier a nécessité la fabrication de tuiles creuses gironnées , c'est à dire en forme de trapèze pour épouser la forme circulaire de cette partie de l'édifice. Ces travaux avaient été prévus l'an dernier par le conseil municipal.

Mais une mauvaise surprise attendait les responsables , une fois les anciennes tuiles enlevées .La voûte en - dessous était en très mauvais état : le matériau de sa maçonnerie et celle du mur était déstabilisé ,des pierres étaient fissurées et détériorées , certaines gardaient nettement les traces d'un incendie ancien (on se souvient d'un incendie important en 1568).

Il a donc fallu établir un nouveau devis pour chiffrer ces travaux d'urgence (il n'y avait plus de couverture) et monter un autre dossier de demande de subvention (50% Etat , 25% département).

A l'intérieur , les travaux ont consisté à reprendre les fissures pour les calfeutrer au mortier sur la partie voûtée et refaire les joints du mur vertical , lui - même fissuré en deux endroits.

A l'extérieur , il a fallu faire un coulis de chaux sur la voûte de l'abside , refaire les joints du pignon ,remplacer des pierres de taille ruinées , rangée par rangée avant de replacer les tuiles neuves. On a aussi procédé à la réfection de l'encadré du vitrail central et au remplacement de l'encadrement du petit vitrail circulaire , lequel , en très mauvais état ,n'a pas résisté à ce travail et devra être refait par un verrier.

Coût total de l'opération : 157 845 F.

Travaux aux abords de la salle polyvalente

Il s'agit d'un aménagement complet de cet espace. A la fin du chantier , les enfants pourront profiter de différents jeux d'extérieur, les adultes se reposer ou pique - niquer sur des tables et des bancs installés dans un jardin

d'agrément. Ça et là seront plantés des arbres , des arbustes et des fleurs en massifs. Trois candélabres éclaireront le tout.

Ces travaux sont prévus en deux tranches:

- la 1^{ère} pour un coût de 150 150 F HT et une subvention du Conseil Général de 37 500 F

- la 2^{ème} pour un coût de 235 041 F HT et une subvention du Conseil Général de 37 500 F

Côté route de Rouère , sera construit un bâtiment pour des W.C publics et un local technique. Coût de ce bâtiment : 124 850 F HT , subvention du Conseil Général pour cette construction : 37 455 F.

Communauté de communes

Elle devait prendre naissance au 1er janvier 2002 mais l'objectif est repoussé à 2003. Bien que la préfecture ait reçu la demande officielle de plusieurs conseils municipaux , M. le Préfet n'a pas donné suite dans les délais : plusieurs communes de la région du Montet sont actuellement courtisées par le SIAD du Montet qui se transformerait aussi en communauté de communes et une mini - communauté pourrait voir le jour autour de Gipy. Devant ces désaccords ,M. le Préfet a préféré geler le dossier .Il reste donc un an de plus aux habitants concernés pour découvrir ce nouveau découpage territorial et les compétences qui lui seront confiées. Chacun sera concerné puisque le développement économique et touristique , l'aménagement de l'espace , la politique du logement et du cadre de vie , la protection et la mise en valeur de l'environnement , l'élimination des déchets seraient du ressort de la communauté de communes .La taxe professionnelle deviendra la même dans tout le périmètre (en plusieurs années).L'Etat propose le versement d'une dotation de fonctionnement au groupement. Une réunion de présentation a eu lieu dernièrement à Bourbon pour expliquer ce projet aux habitants .Malheureusement , elle s'est déroulée devant un parterre de chaises vides.

Cette année supplémentaire ne sera sans doute pas de trop pour que l'on puisse prendre conscience de cette évolution importante en cours.

Ecole Communale : résultats de l'enquête

30 familles (ayant des enfants nés après 1991) sur les 36 contactées ont répondu à une enquête sur l'éventuelle réouverture d'une école à Franchesse.

Questions	réponse oui	réponse non	commentaires
Seriez - vous favorable à la réouverture de l'école communale ?	30	0	Toutes les familles ayant répondu sont favorables à la réouverture.
Si cette école comportait 2 classes (maternelle-CP-CE1et CE2-CM),seriez -vous prêt(e) à y inscrire votre (vos) enfant(s) ?	24	6	Il ne reste que 24 familles d'accord pour inscrire leur(s) enfant(s) à l'école communale.

Les 36 familles consultées représentent **52** enfants nés après 1991.

Les 24 familles acceptant d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école communale représentent **38** enfants nés après 1991.

années	nombre d'enfants qui seraient inscrits	nombre d'enfants de la commune
1992	4	8
1993	3	4
1994	1	2
1995	4	7
1996	5	6
1997	6	7
1998	4	5
1999	3	5
2000	5	5
2001	3	3
total	38	52

Voici par année scolaire les prévisions et les constats.

Primaire de 4 ans à 10 ans (de la section infantine jusqu'au CM2)

Année scolaire 2002/2003 : 26 enfants

Année scolaire 2003/2004 : 25 enfants

Année scolaire 2004/2005 : 26 enfants

Année scolaire 2005/2006 : 27 enfants

ou

Maternelle de 2 ans à 5 ans

Année scolaire 2002/2003 : 20 enfants

Année scolaire 2003/2004 : 15 enfants

Année scolaire 2004/2005 : 13 enfants

Il y a assez d'enfants pour une classe unique mais pas suffisamment pour ouvrir 2 classes.

L'effectif de départ pourrait être suffisant pour ouvrir une classe maternelle mais les effectifs des années suivantes permettraient difficilement le maintien de celle - ci.

Dans l'immédiat, la réouverture de l'école ne semble pas possible.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Arrivées en 2001

M. LHOMME et Mme POUCH
8 ,impasse F.Brunet

M. et Mme DUTEIL
9, route de Limoise

M. et Mme CAVORET
Champ Paris

Melle MASSERET
Rue des fossés

Mme RODRIGUES
La Font Bezin

M. LEISEING et Melle FREYDIER
Place de la poste

M. DOUGET et Mme CHEVROT
12 , Rue des Lanciers

M. CHAPEAU
12 , Rue des Lanciers

M. et Mme FLEURY
6 , route de Limoise

M. et Mme CAMFFERMAN
Le Pain Chaud

M. CHEMINOT et Melle CANCRE
Perçon

M. FLORANCE
Place de la poste

Départs en 2001

M. et Mme DESTERNES
Champ Paris

M. BERTIN et Mme AUBIGNAT
Le Pain Chaud

Melle CRESPIY
Place de la poste

M. et Mme DAUDIER
Les Drugnauds

M. et Mme CAULIER
12 , Rue des Lanciers

M. et Mme BOCK
22 , Faubourg de la Madeleine

M. MEINDER et Melle BENCHAÏB
9 , Faubourg de la Madeleine

Mme DEQUEKER
La Font Bezin

Mr et Mme MONCE
6 , Route de Limoise

M. LETOUZE
Place de la poste

M. et Mme THIREAU
6, Le Village

Il peut manquer le nom des personnes qui ne se sont pas fait connaître en mairie.

Bienvenue aux nouveaux arrivants.

ETAT CIVIL

Décès

Le 3 octobre 2001: Mme Lucienne Antoinette FAUNE née RAY , domiciliée "Faubourg de la Madeleine"

Petites annonces

La commune souhaiterait vendre d'occasion:
2 cuisinières électriques (4 plaques et four)
des portes et fenêtres en bois
1 faucheuse Khun ; GND 44
1 frigo
1 ordinateur AcerPower/L(540 Mo Ram 4 Mo, écran 14")
des éviers et lavabos.
Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

Achats divers

La commune a acheté 10 tables et 20 bancs qui pourront être loués.
Dans le cadre d'un aménagement d'une aire de pique-nique, place de la poste, une table et une corbeille (poubelle) en bois ont été achetées.
D'autres corbeilles seront installées sur la place de la mairie et sur la place Pierre Brizon.

Dates des élections 2002

Election Présidentielle :

les 21 avril et 5 mai 2002

Elections Législatives :

les 9 et 16 juin 2002

EXPOSITION

Nous aimerions monter, le temps d'un week-end, une exposition réunissant les **travaux de toutes les personnes de la commune** désireuses de montrer au public ce qu'elles réalisent.

Que vous soyez artiste, simple passionné, professionnel ou amateur, votre production nous intéresse. Tous les sujets sont dignes d'intérêt et méritent d'être exposés : peinture, sculpture, photographie, travaux d'aiguilles (crochet, tricot, patchwork...), modelage, collage...

Veillez vous faire connaître en mairie, en laissant vos coordonnées et le genre de réalisation que vous proposez.

Plus vous serez nombreux à exposer, plus ces journées seront l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de s'enrichir du travail des autres.

Tribune libre

Comme annoncé dans le premier numéro, nous souhaiterions que ce bulletin soit un espace de dialogue. Nous aimerions connaître vos remarques et suggestions ainsi que les rubriques qui vous plaisent, celles qui vous déplaisent et celles que vous aimeriez trouver.

N'hésitez pas à nous donner votre avis afin que ce bulletin vous apporte réellement des informations.

Coupon - réponse à nous retourner en mairie

Nom, Prénom, adresse (facultatif) :

Remarques, suggestions, rubriques différentes, demande d'informations sur un sujet précis ...